



Défi n° 12 : S'engager dans le réseau Répar'Acteurs ★★

Restriction du défi : ce défi ne s'adresse qu'aux entreprises artisanales ayant une activité de réparation

✓ **Pour réaliser votre défi**

Pour devenir Répar'Acteurs, il vous suffit de remplir une charte d'engagement. A voir sur : <http://www.crma.bzh/>

Elle vous engage à :

- favoriser la réparation par rapport à la vente et à communiquer sur la réparation
- accepter que vos coordonnées figurent sur des outils tels que l'annuaire
- répondre aux sollicitations de votre collectivité et du Réseau des métiers pour participer à des événements locaux afin de promouvoir votre métier et le réseau Répar'Acteurs

✓ **Pour aller plus loin**

<http://www.crma.bzh/crma-bretagne/devenir-reparacteurs>

- Pièce jointe : Charte d'engagement
- Pièce jointe : Dépliant Répar'Acteurs

✓ **Pour le justifier**

- Copie de la charte d'engagement signée
- Capture d'écran de la fiche de l'entreprise sur l'annuaire Répar'Acteurs

✓ **Contexte**

Vous êtes un professionnel de la réparation (hors réparation automobile ou navale) : cordonniers, horlogers, réparateurs d'électroménagers, de cycles, de matériels informatiques ou encore couturières...

Par votre métier et votre savoir-faire, vous contribuez à faire revivre les objets endommagés ou à les transformer pour les réemployer dans une nouvelle fonction.

En vous engageant dans le réseau régional des Répar'Acteurs Bretagne, vous bénéficierez d'une communication pour promouvoir les artisans de la réparation avec un annuaire et des outils de communication.

Le réseau des Répar'Acteurs Bretons existe depuis 2015 et regroupe environ 500 artisans.

